

## 4c2 PERSONNES AGEES

Commission	Rapport	Association	Accordée après la dernière demande (*)	Demandée en 2009	dont exceptionnelle	Accordée en 2009	dont exceptionnelle	Différence 2009/2008	Observation
n°4	7	France Alzheimer21	3 000,00 €	3 000,00 €		0,00 €			Rejet. prise en charge du cg apa
n°4	7	EHPAD Les Arcades. Arc en Ciel Pollien		500,00 €		0,00 €			Rejet. excédent
n°4	7	Familles Rurales SAP		2 500,00 €		0,00 €			Rejet. pas de bilan et excédent
n°4	7	Féd. Départ. Des Clubs d'Aînés Ruraux	6 000,00 €	7 000,00 €		6 000,00 €		0,00 € 0	
n°4	7	ADMR	7 000,00 €	8 000,00 €		7 000,00 €		0,00 € 0	
n°4	7	FIL-O-MENE		1 000,00 €		0,00 €			Rejet. pas de subvention, nouvelle association
n°4	7	OPAD - Action Escalé (Echec à la solitude par la convivialité et l'animation de loisirs ensemble)	1 800,00 €	1 800,00 €		0,00 €			Rejet. le cg a déjà financé un séjour de même type en 2008
n°4	7	Comité 21 Semaine Bleue	6 600,00 €	6 700,00 €		6 600,00 €		0,00 €	
n°4	7	Allo Maltraitance Personnes Agées de Côte d'Or	1 500,00 €	2 000,00 €		1 500,00 €		0,00 €	
n°4	7	JALMALV-DIJON	400,00 €	2 000,00 €		400,00 €		0,00 €	
n°4	7	A Proximité Service		11 000,00 €		0,00 €			Rejet. relève du secteur concurrentiel
Totaux			26 300,00 €	45 500,00 €		21 500,00 €		0,00 €	
Nombre de dossiers			7	11		5			

Evolution 2008 2009	
nombre de demandes rejetées	6
nombre de subventions en augmentation	0
nombre de subventions équivalentes	5
nombre de subventions en baisse	0

(\*) : c'est à dire en 2008 dans la plupart des cas. Quelques fois en 2007